



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 21 – 13 juillet 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



BETTERAVE

Teignes : conditions climatiques favorables

Charançons : 2/3 du réseau concernés depuis mi-mai

Cercosporiose : nouvelles parcelles atteignant le seuil de risque

MAÏS

Stade : La majorité des parcelles est au stade floraison femelle.

Ravageurs : les maïs sont quasiment indemnes de pucerons quel que soit l'espèce observée. Le vol de pyrales se poursuit à une intensité dans la moyenne des dernières années pour la région.

POMME DE TERRE

Stade : développement des fruits pour les parcelles de féculé et maturation des fruits pour les parcelles de consommation – 1 parcelle récoltée

Ravageurs : 25% des parcelles signalent la présence de pucerons, risque faible à modéré.

Doryphores : diminution des populations de doryphores avec présence de larve et adulte, risque modéré à fort.

Maladie : signalement de viroses, de rhizoctone et augmentation des suspicions d'Alternariose (risque modéré)

Mildiou : le risque est faible à moyen selon les secteurs, aucun symptôme signalé en parcelles.

LUZERNE

Mise en place du réseau

Stade : de non levée à 6 feuilles trifoliées. Stade majoritaire : levée

Ravageurs : uniquement présence de sitones avec quelques rares morsures, risque faible

Campagnols : aucun dégât signalé, maintenir la surveillance

FOCUS POPILLA JAPONICA

Parcelles observées cette semaine :

26 Betterave, 19 Maïs, 16 PdT, 11 Luzerne.



1 Ravageurs

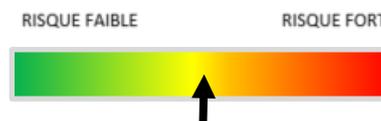
a. Observations

- Des acariens sont mentionnés sur la parcelle de Dierrey Saint Pierre dans l'Aube.
- Le nombre de parcelles concernées par des noctuelles défoliatrices est en régression. 15 % des sites signalent des perforations avec au maximum 14 % de plantes touchées. Pour rappel, le seuil de risque est de 50 % de plantes présentant des dégâts en présence de déjections ou de chenilles vivantes.
- 3 nouvelles parcelles de la Marne déclarent la présence de symptômes liés au charançon *Lixus juncii* : La Veuve, Sommesous et Soudé. Les taux d'infestations (% de plantes concernées par des pontes) varient de 1 à 38 %. Depuis la mi-mai, près de 2/3 du réseau ont signalé des symptômes.
- La situation teigne évolue légèrement cette semaine. 38 % des parcelles signalent maintenant la présence de chenilles ou de dégâts frais. 40 % des sites concernés dépassent le seuil de risque de 10 % de plantes porteuses.



b. Analyse de risque

Globalement, le risque de développement des ravageurs cités augmente avec l'élévation des températures et l'absence d'humidité.



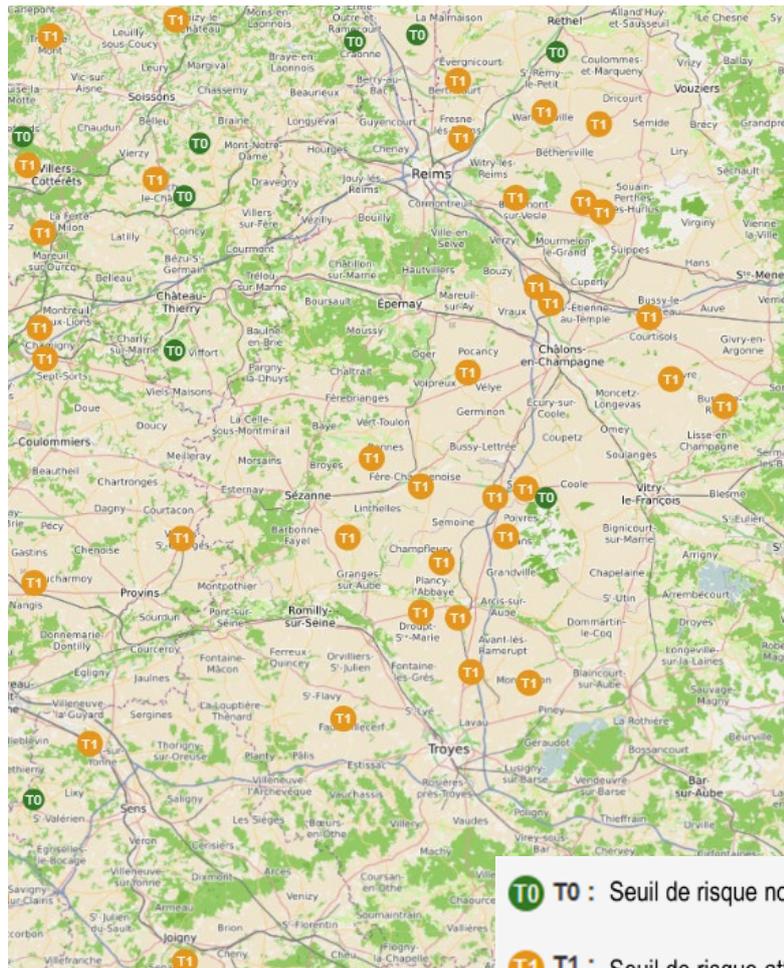
2 Maladies du feuillage

a. Observations

- **Jaunisses virales** : les signalements se multiplient. Dans le réseau, la moitié des parcelles mentionne des jaunissements. Les infestations se cantonnent pour le moment à quelques foyers (1 à 2 % de la surface parcellaire) ou à des plantes isolées.
- **Bactérioses** : 2 parcelles déclarent quelques taches de *Pseudomonas*. Celles-ci devraient rapidement disparaître avec la chaleur.
- **Maladies cryptogamiques** : Cette semaine, 4 nouvelles parcelles signalent l'arrivée de la cercosporiose. La rouille est également observée sur un site du sud Marne. La situation sanitaire du réseau est la suivante :
 - 88 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T1
 - 12 % des parcelles ne présentent toujours aucun symptôme



Cartographie des seuils de risque au 13 juillet 2022



b. Seuil de risque

Pour assurer le contrôle des maladies cryptogamiques, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).



oïdium



cercosporiose



rouille

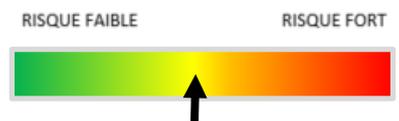


ramulariose

Seuil de risque T1 en % de feuilles atteintes	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
--	------	-------------------	------	-----

c. Analyse de risque

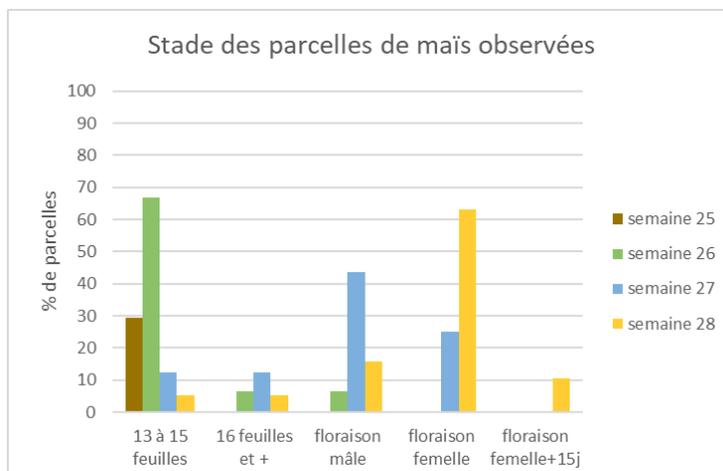
On observe une légère évolution des fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose mais les fortes températures annoncées (> 30°C) pourraient freiner son développement.



19 parcelles de maïs sont observées cette semaine dans le cadre du réseau BSV Champagne-Ardenne.

1 Stade

La majorité des parcelles est au stade floraison femelle. Les parcelles un peu plus tardives ne vont pas tarder à fleurir compte tenu des températures élevées que nous allons connaître les prochains jours. La floraison des maïs est une période de sensibilité au stress thermique. Il faut avoir en tête que l'émission du pollen par les panicules et donc la période de fécondation des soies portées par le futur épi se produit sur une durée de 8 à 10 jours avec une émission continue du pollen. Il faudra attendre le SLAG (stade limite d'avortement des grains) pour faire le bilan du niveau de fécondation des épis.



2 Ravageurs

a. Observations

Pucerons *Metopolophium dirhodum*

10 parcelles ont fait l'objet d'une observation : 1 parcelle présentent 1 à 10 pucerons/plante.

Pucerons *Sitobion avenae*

12 parcelles ont fait l'objet d'une observation. 2 parcelles présentent 1 à 10 pucerons/plante.

Puceron *Rhopalosiphum padi*

9 parcelles ont fait l'objet d'une observation sur panicule et / ou épi, elles ne présentent pas de puceron.

b. Analyse de risque

Les populations sont en régression depuis la semaine dernière, le risque est qualifié de faible. L'activité des auxiliaires est signalée par les observateurs (larves de coccinelles et coccinelles adultes).



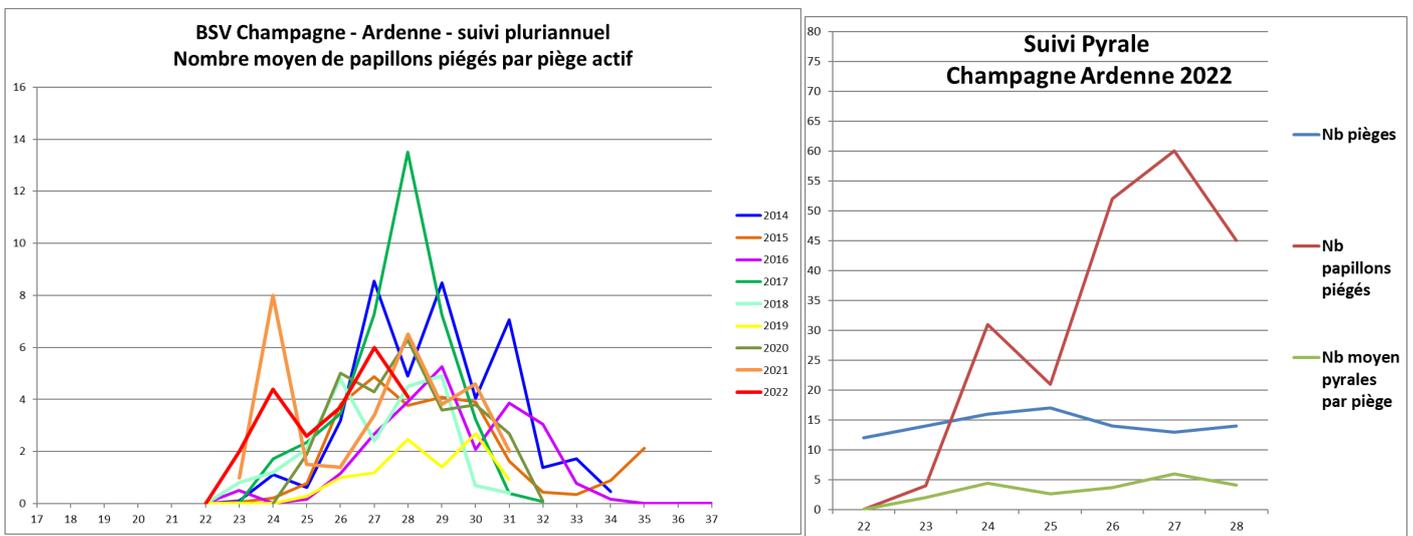
Pyrale :

c. Observations

14 pièges delta ont été relevés, la majorité des pièges sont actifs et ont piégé entre 1 et 16 individus. Un total de 45 papillons a été capturé cette semaine. Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous (le tiret correspond à une absence de relevé du piège).

Commune	Code postal	Nb pyrales				
		sem 24	sem 25	sem 26	sem 27	sem 28
ACY-ROMANCE	08001	8	2	2	7	0
AUVE	51027	0	0	-	4	7
CHARBOGNE (CAJ)	08103	0	0	3	2	16
CHARBOGNE (VIVESCIA)	08103	0	0	-	0	0
DOSCHES	10129	1	0	1	0	1
DOULEVANT-LE-CHATEAU	52178	0	0	2	12	2
FAVRESSE	51246	-	-	-	-	-
LA NEUVILLE-A-MAIRE	08317	0	-	-	4	9
LA NOUE	51407	1	3	2	4	2
LANGRES	52269	2	3	5	0	3
MAIZIERES-LES-BRIENNE	10221	2	2	7	6	1
MECRINGES	51359	-	0	-	-	-
NOGENT-SUR-SEINE	10268	-	1	1	2	1
NOVION-PORCIEN	08329	-	1	4	-	2
PINEY	10287	0	3	2	11	1
TOURS-SUR-MARNE	51576	0	-	5	-	-
VAL-DE-MEUSE	52332	0	0	4	8	0
VAUCOGNE	10398	0	0	1	-	-
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE (CA51)	51628	13	6	13	-	-
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE (NOVAGRAIN)	51628	4	-	-	-	-
nb total de captures		31	21	52	60	45
nb pyrales moyen/piège (pièges ayant piégé)		4.4	2.6	3.7	6.0	4.1

Le graphique de gauche ci-dessous présente le suivi pluriannuel du nombre moyen de papillons piégés par piège actif et le graphique de droite présente le suivi annuel des pièges et du nombre de papillons piégés.



Un observateur a également relevé la présence de pontes fraîches sur 2% des plantes.

d. Seuil indicatif de risque

Concernant les pontes de pyrales, le seuil indicatif de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

e. Analyse de risque

Il est important d'effectuer un suivi régulier du piège. Le risque est qualifié de faible à moyen en fonction de la parcelle et du niveau de l'infestation observée à l'automne précédent sur la parcelle ou les parcelles environnantes.



❖ Zoom sur un organisme de quarantaine prioritaire : scarabée japonais (*Popillia japonica*)

C'est un organisme nuisible classé parmi les **organismes de quarantaine prioritaires** par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702) car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne. Il n'a **pas encore été détecté en France** mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.

L'insecte est qualifié d'**auto-stoppeur** car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

Ce scarabée est également **très polyphage**, c'est-à-dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes : maïs, soja, vigne, rosiers, fraisiers, arbres feuillus, ... Les larves font quant à elles beaucoup de dégâts sur les surfaces herbagères (prairies de graminées, gazons, golf, ...).

L'insecte peut être confondu avec d'autres coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins ou hanneton horticole. Toutefois, il est facilement reconnaissable par la **présence de touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen**. Sa taille va de **8 à 10mm**.



Les fiches ci-dessous vous permettent d'accéder à un descriptif complet de cet insecte :

- Fiche diagnostic *Popillia japonica* (format pdf - 9.9 Mo - 30/07/2021) ;
- Note nationale BSV : *Popillia japonica* (format pdf - 1.2 Mo - 30/07/2021) ;
- Informations d'Ephytia sur le scarabée japonais.

Que faire en cas de suspicion du scarabée japonais ?

Procédure de signalement sur l'application Agir





1 Stade de culture



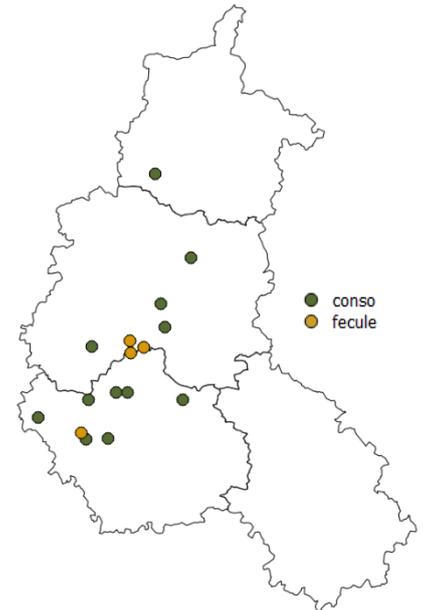
Pommes de terre de consommation
(J. BEUZELIN, FREDON Grand Est)

16 parcelles de pommes de terre sont observées cette semaine (12 en pommes de terre de consommation de variété Agata, Agria, Colomba, Lucinda Manitou, et Monalisa, + 4 parcelles en féculé de variété Kaptah Vandel et LD17).

Une parcelle de féculé est au stade « floraison », 2 parcelles de féculés sont au stade « développement des fruits » et 1 autre au stade « maturation des fruits ».

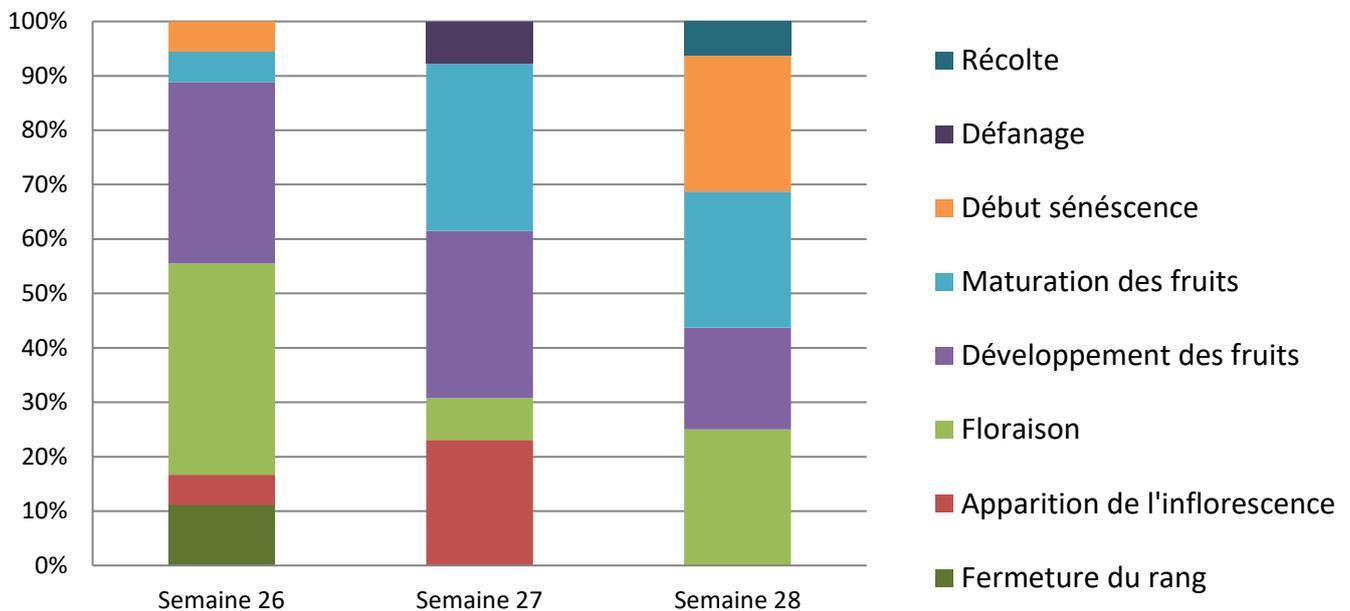
Concernant, les parcelles de consommation les stades s'échelonnent de « floraison » à « Début Sénescence ».

Une parcelle de variété Colomba est récoltée.



Localisation des parcelles du réseau
semaine 28

Evolution des stades des pommes de terre



2 Risque mildiou

a. Situation en parcelles

Aucun symptôme de mildiou n'est observé cette semaine sur les parcelles du réseau.

Cependant, la présence de symptômes de mildiou est signalée sur 2 tas de déchets à SOMMESOUS (51) et Les petites loges (51).

b. Situation d'après le modèle Mileos®

En début de campagne, le risque vis-à-vis du mildiou dépend de deux facteurs ; l'environnement et la sensibilité variétale. Le modèle Mileos® affine ce risque en évaluant le seuil de nuisibilité. Pour cela, il calcule la réserve de spores et le poids de contamination.

La **réserve de spores** indique la réserve de maladie présente dans l'environnement et qui pourrait s'exprimer si les conditions climatiques deviennent favorables.

Le **poids de contamination** représente la part de la réserve de spores qui s'exprime réellement et qui est prête à contaminer les parcelles si elles sont levées ; il s'appuie sur les facteurs climatiques : température et hygrométrie.

Rappel

La contamination reste possible dès que l'hygrométrie est supérieure à 87% et qu'on relève une température de :

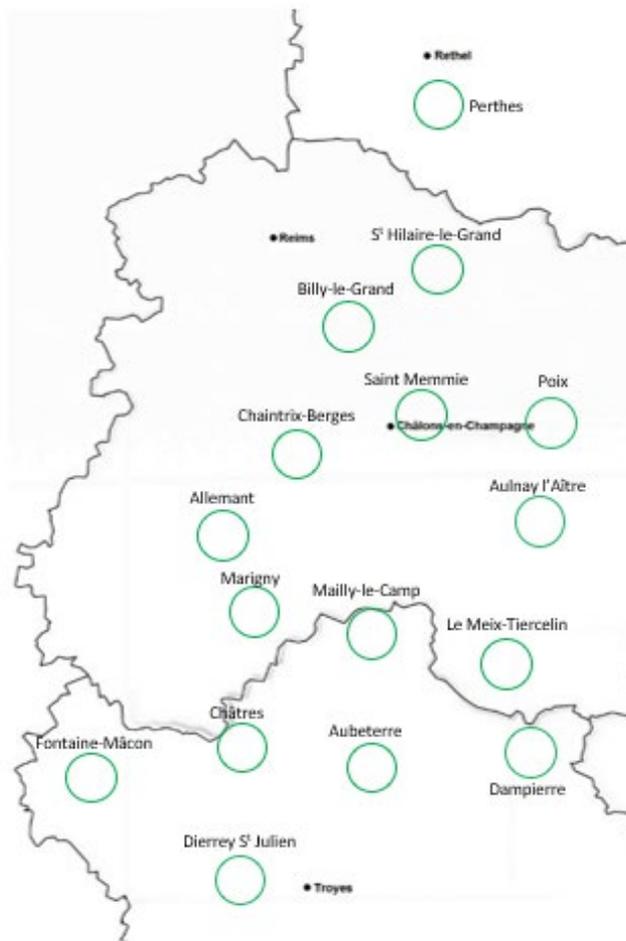
- 21°C pendant 8h consécutives,
- 14°C pendant 10h consécutives,
- 10°C pendant 13h consécutives.

Situation épidémiologique au 13/07/2022 (à 8h00) :

Chaque station est représentée par un cercle. Chaque cercle est codifié par un jeu de couleurs en fonction de la réserve de spores calculée par MILEOS® sur la station météo.

Réserve de spores :

○	nul → pas de réserve maladie donc risque « nul »
○	0 < faible < 2 → une réserve maladie est présente, mais celle-ci est trop faible pour créer un risque réel
○	2 ≤ moyen < 3 → risque avéré pour les variétés <u>sensibles</u>
○	3 ≤ fort < 4 → risque avéré pour les variétés <u>sensibles et intermédiaires</u>
○	Très fort ≥ 4 risque avéré dans <u>tous les cas de figures</u>



Poids de contamination (= seuil indicatif de risque atteint)

	06-juil	07-juil	08-juil	09-juil	10-juil	11-juil	12-juil	13-juil
Allemant								13/07 08h
Aubeterre								13/07 07H
Aulnay l'Aître								13/07 08H
Billy-le-Grand								13/07 08H
Chaintrix Bierges								13/07 08H
Châtres								13/07 08H
Dampierre Est								13/07 08H
Dierrey St Julien								13/07 08H
Fontaine-Mâcon								13/07 08H
Le Meix Thiercelin								13/07 08H
Mailly-le-Camp								13/07 07H
Marigny								13/07 08H
Perthes								13/07 08H
Poix								13/07 08H
Saint-Memmie								13/07 08H
St Hilaire Le Grand								13/07 08H

-  Seuil non franchi pour toutes les sensibilités variétales
-  Seuil franchi pour les variétés sensibles
-  Seuil franchi pour les variétés intermédiaires donc également pour les variétés sensibles
-  Seuil franchi pour les variétés tolérantes donc également pour les variétés intermédiaires et sensibles

Déclenchement du seuil indicatif de risque par rapport au poids de contamination :

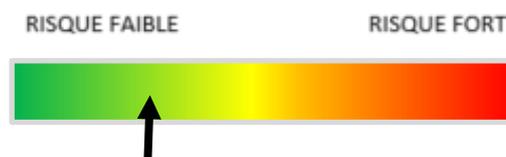
c. Analyse de risque d'après le modèle Mileos®

La réserve de spores est faible ce matin à 8h sur toutes les stations du réseau.

Le seuil indicatif de risque (poids de contamination) n'a été atteint sur aucune station

Le poids de contamination pouvant varier rapidement au cours des heures, il faut rester vigilant. Cependant, les conditions climatiques pour les jours à venir sont sèches mais des orages peuvent survenir la semaine prochaine.

D'après la simulation du modèle Mileos® (valable en système non irrigué), le risque est actuellement faible à modéré selon les secteurs. L'observation parcellaire reste essentielle dans la lutte contre le mildiou, la vigilance doit être accrue sur les situations en systèmes irrigués.



d. Gestion du risque

La lutte doit être préventive et associée à une bonne prophylaxie :

- Elimination des tas de déchets de triage et des repousses de pommes de terre,
- Utilisation de plants sains,
- Plantation de variétés moins sensibles,
- Limitation des longues périodes d'humidité (irrigation en cours de journée, drainage, aération)
- Rotation supérieure à 3 ans.

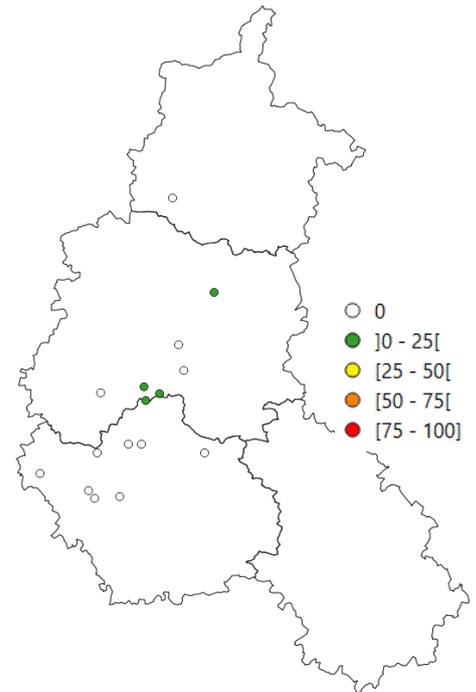
3 Pucerons

Méthode de notation (voir BSV N°15).

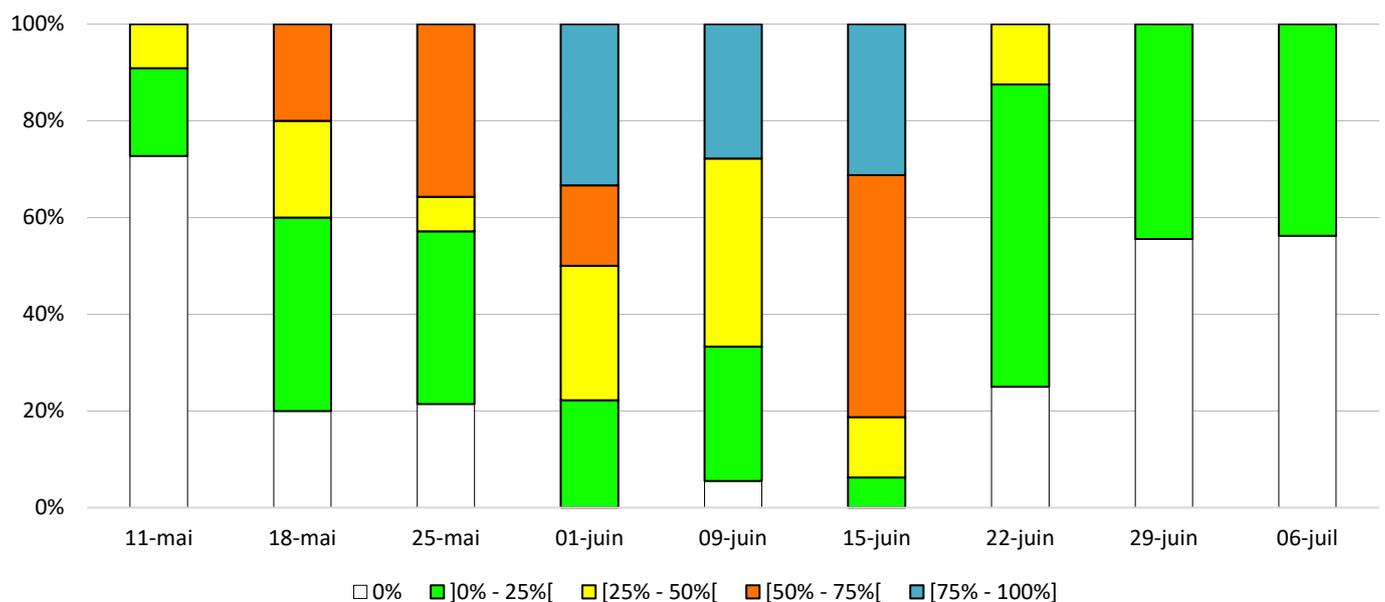
a. Observations

Les populations de pucerons sont encore en diminution cette semaine. Leur présence est notée sur 25% des parcelles du réseau (contre 30% la semaine passée) allant de 5% à 10% de folioles porteuses (moyenne de 6%).

Toutefois l'intensité reste inférieure à 10 pucerons par folioles.



Pourcentage de folioles porteuses de pucerons



b. Seuil indicatif de risque

20 folioles porteuses de pucerons sur les 40 observées (soit 50%).

c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque n'est atteint sur aucune parcelles du réseau. Le risque est faible à modéré cette semaine.



d. Gestion du risque

Aucun auxiliaire n'a été observé cette semaine. (présence dans 15% des parcelles la semaine passée).

4 Doryphores

a. Observations



La présence de doryphores est signalée sur 43% des parcelles du réseau contre 62% la semaine passée.

La majorité des parcelles (5 parcelles) signalent la présence de doryphores adultes, 1 autre avec la présence d'un foyer avec quelques larves et adultes. Plusieurs foyers sont observés sur 1 parcelle de Dierry SaintPierre.



Larves de doryphores sur pomme de terre
(J. BEUZELIN, FREDON Grand Est)

Dégâts de doryphore sur pomme de terre
(J. BEUZELIN, FREDON Grand Est)

b. Seuil indicatif de risque

Dès que 2 foyers de larves sont présents sur 1000m² sur la parcelle. Un foyer correspond à 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total.

c. Gestion du risque

Le seuil indicatif de risque est atteint sur 1 seule parcelle du réseau. La surveillance des populations est indispensable pour repérer l'apparition des larves de doryphores et de leur stade « grain de blé », stade clé dans la gestion du ravageur ; **le risque est actuellement modéré à fort.**



5 Viroses

a. Observations



*Symptômes de viroses
(B. PARENT, TEREOS)*

Des symptômes de viroses sont signalés sur **4** parcelles de fécule. Elles concernent **2 parcelles de variété LD17** situé à VASSIMONT-ET-CHAPELAINE (51) et SOMMESOUS (51), et **2 de variété Kaptah Vandel** sur MONTEPREUX (51) et PRUNAY-BELLEVILLE (10).

b. Rappel biologique

L'infestation précoce de pucerons augmente le risque de transmission de viroses, notamment du virus Y de la pomme de terre, le plus visible en parcelles.

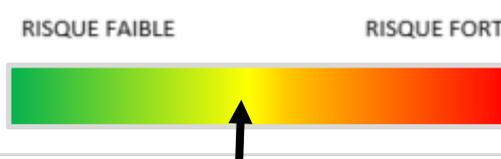
La manifestation des symptômes du virus Y est très variable selon la souche du virus, la variété de la pomme de terre, les conditions agro-climatiques et le type d'infection (primaire ou secondaire). Cependant, les principaux symptômes observés sont souvent de 3 types :

- **Frisolée** : déformation foliaires (gaufrage des feuilles accompagné d'un phénomène de brillance et de port retombant) associé à des mosaïques foliaires,
- **Bigarrure** : nanisme avec taches nécrotiques importantes sur les nervures foliaires et fortes déformations des plantes,
- **Mosaïque** : alternance de zones vert clair et vert foncé, non déformante, plus ou moins prononcé selon la variété et mieux visible par temps couvert.

Parmi les différentes souches de virus Y, on distingue l'isolat Y^{NTN}, responsable de la maladie des nécroses annulaires superficielles des tubercules de pomme de terre (PTNRD). Cette dernière provoque des boursoufflures brunes ainsi que des arcs ou et anneaux nécrotiques sur les tubercules.

c. Analyse de risque

Malgré qu'il n'existe pas de seuil de risque pour la virose, le **risque est actuellement faible à modéré** au vu de la présence de pucerons de ces dernières semaines.



d. Gestion du risque

L'utilisation de variétés tolérantes et de plants certifiés reste la mesure essentielle pour limiter les contaminations par les maladies virales.

6 Jambe noire

a. Observations

Aucune observation de jambe noire cette semaine.

Le phénomène de jambe noire correspond à une pourriture humide brun foncé de la base des tiges, avec des nécroses plus ou moins sèches selon les conditions climatiques. Les tissus se ramollissent et la mauvaise alimentation en eau de la plante peut entraîner un flétrissement du feuillage, ainsi qu'un jaunissement et un enroulement des feuilles qui rend très nets les symptômes sur les plantes fortement touchées.

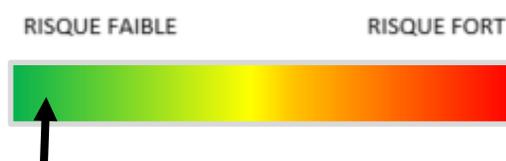
Les bactéries responsables de la maladie de la jambe noire et des pourritures molles, anciennement appelées *Erwinia*, sont à présent réparties dans les genres *Pectobacterium* et *Dickeya*.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque. Les dégâts sont proportionnels au nombre de plantes atteinte et à la précocité de l'attaque. Les tubercules formés peuvent également être atteint et pourrir.

c. Analyse de risque

Malgré qu'il n'existe pas de seuil de risque pour la bactériose (jambe noire), **le risque est actuellement faible.**



d. Gestion du risque

- Plantation en sol réchauffé et bien préparé,
- Utilisation de plants sains,
- Réduction du délai défanage-récolte.

7 Cicadelles

Toujours aucune observation de cicadelles cette semaine.

Leurs piqûres sur les folioles de pommes de terre entraînent sur les faces supérieures des feuilles, des points verts jaunes de quelques millimètres correspondant à une réaction chlorotique à la suite des piqûres de l'insecte, avec un possible enroulement des feuilles.

Les dégâts directs de cet insecte sont peu significatifs en culture de pommes de terre, mais les cicadelles sont susceptibles de transmettre des virus ou des phytoplasmes tels que le stolbur.

8 Rhizoctone brun

a. Observations

Des symptômes de rhizoctone brun sont observés sur 3 parcelles de féculé du réseau (variété LD17 et Kaptah Vandel) avec 1 à 2 plantes touchées par parcelles sur le secteur de Sommesous (51) – Vassimont (51) – Montépreux (51)

b. Rappel sur la maladie

Le rhizoctone brun de la pomme de terre est provoqué par un champignon, *Rhizoctonia solani*, qui se développe à partir des sclérotés noirs fixés sur le tubercule-mère ou présents dans le sol. Ces sclérotés constituent la forme de conservation du champignon.

Les symptômes caractéristiques sont une nécrose brune et sèche du bas de la tige (4) suivie d'un enroulement avec bord violacé des feuilles et un jaunissement du feuillage à la suite d'une mauvaise circulation de la sève (1). Ce défaut d'alimentation peut se traduire par la présence de petits tubercules regroupés à la base de la tige (2) ou bien de tubercules aériens se développant à l'aisselle des feuilles (3). En période de forte humidité, un manchon de mycélium blanchâtre est observable à la base des tiges (5). L'observation d'une levée hétérogène peut aussi être la résultante d'une attaque de rhizoctone brun. Dans ce cas, on peut encore observer dans le sol les germes détruits.



(1) FNPPT



(3) INRA



(2) SCARA



(4) SCARA



(5) Comité Nord

c. Rappel sur la méthode de d'observation

La maladie n'est pas toujours décelable au premier abord, surtout en début de saison. En absence de symptômes sur les parties aériennes, il s'agit d'être attentif aux pieds à faible tubérisation et de regarder dans la butte pour mieux évaluer les dégâts sur tiges.

d. Analyse de risque

Malgré qu'il n'existe pas de seuil de risque pour le rhizoctone brun, le risque est **actuellement faible**.

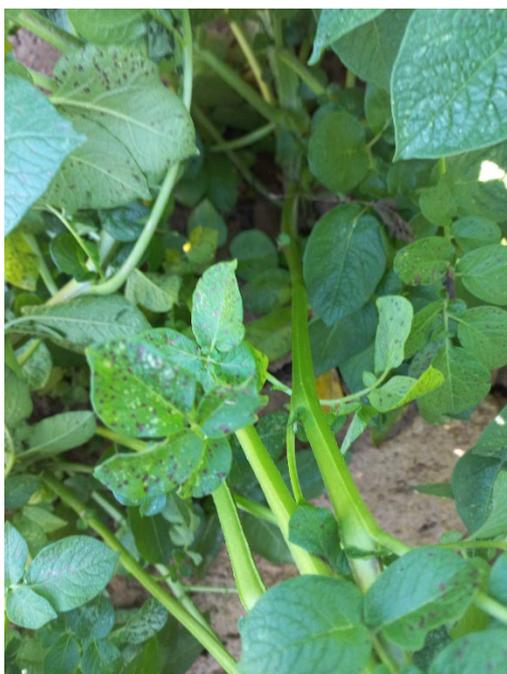


9 Alternariose

a. Observations

Les suspicions d'*Alternaria* sp. sont en augmentation cette semaine : 31% des parcelles signalent des symptômes supposés (contre 8% la semaine dernière), avec principalement quelques feuilles avec au moins une tache et 2 parcelles avec Quelques plantes touchées

De plus, 5 parcelles hors réseau montrent des suspicions d'alternariose.



Symptômes supposés d'Alternariose
(B. PARENT, TEREOS)

b. Rappel sur la maladie

Il s'agit de symptômes supposés car les taches d'Alternariose peuvent être confondues avec de nombreux autres symptômes tels que les carences, brûlures d'ozone ou stress. C'est pour cette raison que seule une analyse au laboratoire permet de valider le diagnostic visuel réalisé au champ.

Pour que l'Alternariose se développe, il faut des températures comprises entre 13 et 30°C avec un optimum entre 20 et 22°C. Pour qu'il y ait production de spores, il faut une alternance entre périodes alliant sécheresse et lumière et des périodes alliant obscurité et humectation (rosée). L'*Alternaria* est une maladie de faiblesse : elle se développe préférentiellement sur les feuilles les plus âgées, en sénescence (feuilles du bas), abimées (vent, grêle, blessure mécanique) et sur les plantes stressées ou carencées. Les années sèches sont également favorables à la maladie.

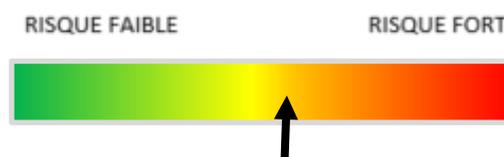
Dans les parcelles de variétés sensibles à l'Alternariose conduites en sec et qui souffrent de stress (stress hydrique, rotations courtes, carence minérale...), on peut voir arriver des symptômes d'*Alternaria alternata*. Ce dernier, est un parasite de faiblesse moins virulent que *Alternaria solani* qui est considéré comme un pathogène (il faut 10 à 100 fois moins de spores de *A. solani* pour générer une infection que de spores d'*A. alternata*). *A. alternata* émet moins de toxines que *A. solani* et a un impact moins important sur le rendement.

c. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque.

d. Analyse de risque

Le risque est actuellement modéré, la maladie est à surveiller à ce stade du cycle des pommes de terre.





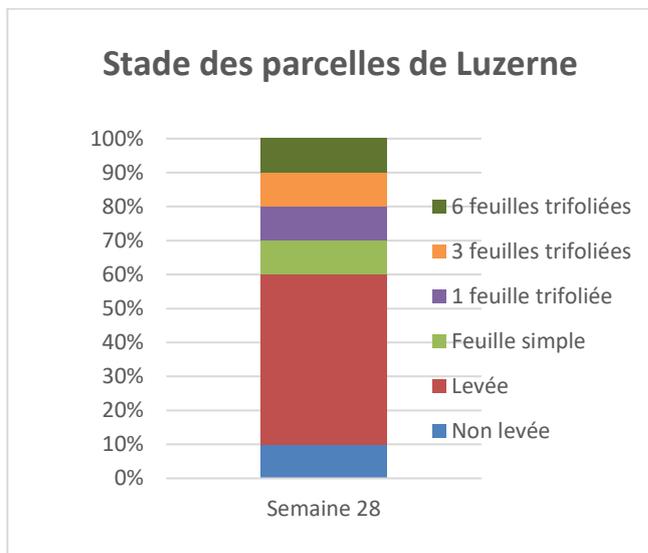
1 Stade de la culture

Le réseau se met en place cette semaine, avec 11 parcelles observées.

La majorité des parcelles du réseau a été semée entre le 18 juin et le 5 juillet et est en cours de levée. Les parcelles les plus avancées semées au printemps atteignent les stades 3 à 6 feuilles trifoliées.

La hauteur de végétation varie de 0 à 20 cm, avec une moyenne de 0,5 cm pour les derniers semis.

La pluviométrie du mois de juin est bénéfique aux semis. Les premières implantations de luzernes ont bénéficié de l'eau qui a suivi le semis, et pour les semis suivants, la fraîcheur du sol leur a permis de se développer. Les conditions sont poussantes et permettent une levée rapide et relativement homogène des luzernes.



réseau – semaine 30

2 Sitones

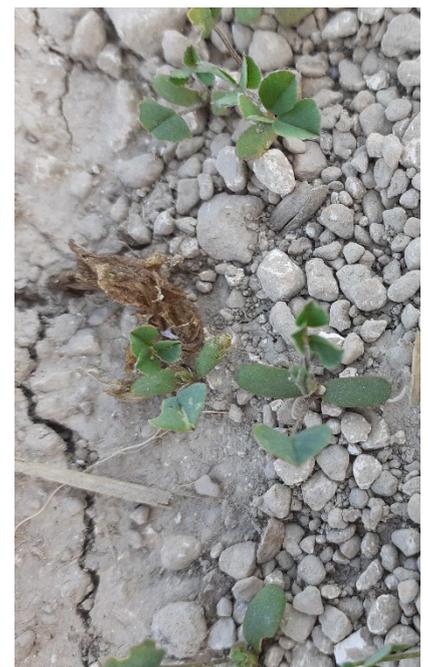
a. Observations

3 parcelles sur les 11 observées signalent la présence de sitones.

2 d'entre elles présentent quelques morsures de sitone

b. Seuil indicatif de risque

Les adultes de sitones occasionnent des dégâts typiques en forme d'encoches sur le bord des folioles limitant la densité des jeunes semis. A la levée, les plantules des jeunes luzernières sont très sensibles à ces morsures. Néanmoins, ce ne sont pas ces morsures qui auront un impact sur le rendement mais les larves qui détruisent les nodosités, radicelles et racines en dérangeant l'alimentation azotée de la luzerne.



Parcelle semée le 18 juin 2022

(E. Denjean, SUN DESHY)

La récolte des pois correspondant à la levée des jeunes, les sitones migrent d'une culture à l'autre. La présence de vieille luzerne en bord de jeunes semis, favorise également la présence de sitones dans la jeune luzerne. Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

c. Analyse de risque

Le ravageur est bien présent dans l'environnement. Le risque est considéré comme faible cette semaine. Néanmoins, il faut rester vigilant en particulier sur les parcelles de luzerne proches des parcelles de pois : les dégâts de sitones peuvent progresser très vite et avoir un impact très important sur l'implantation de la culture. De même, les jeunes semis proches de parcelles de luzerne en exploitation sont à surveiller régulièrement et sont sensibles jusqu'au stade 10 cm (stade 6 feuilles généralement). En plus, la sitone préfère un temps ensoleillé avec des températures supérieures à 12°C et n'aime pas les basses températures avec un ciel couvert.



d. Gestion de risque

Retarder le semis réduirait le risque car les semis précoces au printemps attirent les adultes. Sélectionner des variétés résistantes.

3 Campagnols

a. Observation

Aucun dégât de campagnols n'a été signalé cette semaine.

b. Gestion de risque

Les 3 maîtres mots de la lutte contre le campagnol sont : **surveillance, prévention et actions précoces**. Seules les actions préventives et précoces peuvent être réalisées sur des populations de campagnols à des niveaux maîtrisables. Pour ce faire, il est important de combiner les 3 méthodes de luttés que sont la facilitation de la prédation (perchoirs, entretien des accotements, gestion des résidus de culture), le dérangement du sol à l'aide de travail mécanique et la lutte directe.

4 Maladies

Aucune maladie n'est détectée pour le moment.

Focus *Popillia japonica* - le hanneton japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est un organisme nuisible classé parmi les **organismes de quarantaine prioritaires** par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702) car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne.

Il n'a **pas encore été détecté en France** mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.

L'insecte est qualifié **d'auto-stoppeur** car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.



Ce scarabée est également **très polyphage**, c'est-à-dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes : maïs, soja, vigne, rosiers, fraisiers, arbres feuillus, ... Les larves font quant à elles beaucoup de dégâts sur les surfaces herbagères (prairies de graminées, gazons, golf, ...).

L'insecte peut être confondu avec d'autres coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins ou hanneton horticole. Toutefois, il est facilement reconnaissable par **la présence de touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen**. Sa taille va de **8 à 10mm**.

Les fiches ci-dessous vous permettent d'accéder à un descriptif complet de cet insecte :

- [Fiche diagnostic *Popillia japonica*](#) (format pdf - 9.9 Mo - 30/07/2021) ;
- [Note nationale BSV : *Popillia japonica*](#) (format pdf - 1.2 Mo - 30/07/2021) ;
- [Informations d'Ephytia sur le scarabée japonais](#).

Que faire en cas de suspicion du scarabée japonais ?

[Procédure de signalement sur l'application Agiir](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal , ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".